

La Banque Laurentienne du Canada mène à bien un placement d'actions ordinaires

/NE PAS DIFFUSER SUR LES FILS DE PRESSE AMÉRICAINS NI DISTRIBUER AUX ÉTATS-UNIS/

MONTREAL, le 17 déc. 2015 /CNW Telbec/ - La Banque Laurentienne du Canada (TSX : LB) (la « Banque Laurentienne ») annonce aujourd'hui la clôture de son financement par actions annoncé précédemment par voie de l'émission de 1 250 000 actions ordinaires (les « actions ordinaires »), au prix de 52,00 \$ l'action ordinaire, pour un produit brut de 65 millions \$. Le syndicat des preneurs fermes était dirigé par BMO Marchés des capitaux et RBC Marchés des Capitaux, en tant que coteneurs de livres, et par Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc., en tant que cochef de file.

Le produit net tiré du présent placement a été ajouté aux fonds généraux de la Banque Laurentienne et sera affecté à ses besoins généraux et à ses projets de croissance futurs.

Les actions ordinaires ont été émises aux termes d'un supplément de prospectus daté du 11 décembre 2015 se rapportant au prospectus simplifié préalable de base de la Banque Laurentienne daté du 10 novembre 2014.

Les titres offerts n'ont pas été ni ne seront inscrits en vertu de la *Securities Act of 1933* des États-Unis (la « U.S. Securities Act »), en sa version modifiée, et ils ne peuvent être offerts, vendus ou remis, directement ou indirectement, aux États-Unis, dans leurs territoires, leurs possessions ou les autres régions soumises à leur compétence, ni à une personne des États-Unis ou pour le compte ou au profit d'une personne des États-Unis (au sens attribué au terme « U.S. person » dans la *U.S. Securities Act*) en l'absence d'une telle inscription ou d'une dispense applicable des exigences d'inscription. Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat et aucune vente des titres n'interviendra dans un État ou un territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale.

À propos de la Banque Laurentienne

La Banque Laurentienne du Canada est une institution bancaire dont les activités s'étendent à la grandeur du Canada. La Banque sert un million et demi de clients partout au pays. Elle emploie plus de 3 600 personnes dont le talent et le dévouement font d'elle un joueur solide dans plusieurs segments de marché. La Banque gère un actif au bilan de plus de 39 milliards \$, de même que des actifs administrés de 42 milliards \$.

La Banque Laurentienne se démarque par l'excellence et la simplicité de ses services. La Banque répond aux besoins des particuliers par l'intermédiaire de son réseau de succursales. Elle jouit également d'une solide réputation auprès des petites et moyennes entreprises et des promoteurs immobiliers, grâce à ses équipes spécialisées situées partout au Canada, notamment en Ontario, au Québec, en Alberta, en Colombie-Britannique et en Nouvelle-Écosse. Sa filiale B2B Banque est quant à elle un leader canadien dans la fourniture de produits et services bancaires et d'investissements aux conseillers financiers et aux courtiers, tandis que l'expertise et l'efficacité des services de courtage de plein exercice de Valeurs mobilières Banque Laurentienne sont largement reconnues à la grandeur du pays.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Dans ce document et dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, la Banque Laurentienne du Canada peut, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, sans s'y limiter, des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les porteurs de titres de la Banque et les analystes financiers à mieux comprendre la situation financière de la Banque et ses résultats d'exploitation aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

Par leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou s'avèrent inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut assurer que ces attentes s'avèreront exactes.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les changements aux conditions des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, les changements à l'égard de la concurrence, les modifications apportées aux notes de crédit, la rareté des ressources humaines, l'évolution de l'environnement technologique, la capacité de réaliser les avantages anticipés de l'acquisition d'un portefeuille de prêts à l'investissement, d'intégrer rapidement et efficacement le portefeuille et la réaction des clients du vendeur à la transaction. Enfin, la Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » du rapport de gestion inclus dans le rapport annuel de la Banque et les autres documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site www.sedar.com.

La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par elle ou en son nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

Pour plus d'informations: Renseignements : Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec la personne suivante : François Laurin, Vice-président exécutif et chef de la direction financière, chef des relations avec les investisseurs, 514 284-4500, poste 7997, Francois.Laurin2@banquelaurentienne.ca

<https://presse.banquelaurentienne.ca/2015-12-17-La-Banque-Laurentienne-du-Canada-mene-a-bien-un-placement-d-apos-actions-ordinaires>